



COMMISSION SPORTIVE (C.D. 89 de basket-ball)

Procès-verbal n°4 - Saison 2008/2009

Lundi 23 février 2009 à 19h00 à Auxerre (Maison des sports - 12, boulevard Galliéni)

Membres Présent(e)s : Mme BOUDART Marie-Claude,
Mrs BERNARD Didier, CAVELIER Jacques, DARLOT Jean-Pierre, THELEMAQUE Didier,

Membres Excusé(e)s : Mme RIBAU COURT Véronique, M. LECOT Reynald,

Membres absents : Mrs BROUILLARD Sylvain, CHAXEL Gilles, PIETE Eric

Invité Présent : M. CORNEZ Jean-Jacques.

Le Président, Didier Thélémaque, remercie les participants et les invite à examiner l'ordre du jour.

1 – Tirage du Challenge de l'Amitié

Jean-Jacques Cornez procède au tirage du Challenge de l'Amitié dont les dates et les résultats figurent sur le document annexe.

2 – Dossiers à traiter

- **Match n°65 SM** : US TOUCY / AS TONNERRE
L'équipe de Tonnerre ne s'est pas déplacée à Toucy.
→ Décision CS : forfait (75 €)
- **Match n°119 SF** : EL SENS PARON / AILLANT
Match non joué : Aillant fautif
→ Décision CS : forfait (75 €)
- **Match n°130 SF** : AILLANT / P.PONT2
Match non joué : Aillant fautif
→ Décision CS : forfait (75 €)
- **Match n°140 SF** : AILLANT / US JOIGNY
Match non joué : Aillant fautif
→ Décision CS : forfait (75 €)
- **Match n°143 SF** : VERMENTON / US JOIGNY
Absence d'arbitre : une joueuse de Vermenton a arbitré. L'équipe de Joigny a quitté la rencontre avant son terme (art 50 du règlement de la LBBB et art 20 du code de jeu)
Depuis, un courrier du club de Joigny à la Commission a fait part de la volonté des 2 clubs de rejouer le match.
→ Décision CS : match à rejouer. Toutefois, seules les joueuses inscrites sur la feuille de match lors de la première rencontre pourront rejouer : 6 pour l'équipe de Vermenton et 6 pour l'équipe de Joigny.
- **Match n°309 CF** : TOUCY / EL SENS PARON B
L'équipe EL SENS PARON ne s'est pas déplacée à Toucy sans prévenir les arbitres (arbitre présent à Toucy)
→ Décision CS : forfait (45 €)
- **Match n°324 CF** : TOUCY / EL SENS PARON B
Forfait de EL SENS PARON
→ Décision CS : forfait. (45 €)

Néanmoins les forfaits concernant les matches précités seront annulés si les équipes s'accordent sur une date pour rejouer leur match.

Privilégier le jeu semble essentiel.

Pour information :

CADETS S. BRIENON : forfait général
BENJAMINS Stade Auxerre : forfait général

3 – Open de Bourgogne Benjamines

La Commission sportive en accord avec le Comité Départemental de l'Yonne a décidé d'organiser un tournoi Benjamines de Bourgogne afin de remplacer le championnat de Bourgogne non effectué cette saison.

Ce tournoi se déroulera le **dimanche 24 mai 2009 de 9H à 20H à AVALLON** (2 gymnases à disposition)

6 équipes y participeront :

Département 71 : BC CHALON , AB CREUSOT
Département 21 : ST APOLLINAIRE, DADOLLE DIJON
Département 89 : AVALLON BC, USC MONETEAU

Formule du tournoi :

→ MATIN : formule championnat en temps réduit sur 2 sites
2 poules de 3 équipes (1 équipe de chaque département par poule)

Horaires des matches de poule :

9H30 : 1^{er} match 89-21
10H30 : 2^{ème} match 21-71
11H30 : 3^{ème} match 89-71

POULE A

1^{er} SAÔNE-ET-LOIRE
2^{ème} CÔTE D'OR
2^{ème} YONNE

POULE B

1^{er} CÔTE D'OR
2^{ème} SAÔNE-ET-LOIRE
1^{er} YONNE

→ APRES-MIDI : rencontres sur 1 site

14H00 : FINALE des 3^{ème} de Poule
15H15 : FINALE des 2^{ème} de Poule
16H30 : FINALE DES VAINQUEURS
18H00 : Remise des récompenses

Didier Thélémaque va à nouveau contacter les clubs concernés pour qu'ils confirment leur participation. Dès lors l'organisation matérielle du tournoi pourra être mise en œuvre, quelques questions se posent : participation financière pour l'arbitrage et les récompenses : Comité 89, LBBB ? Désignation des arbitres et OTM par la CDAMC ou CRAMC ? Titre : ce tournoi peut-il donner le titre de Bourgogne BF 2009 ?

4 - Coupes Jeunes et Trophées de l'Yonne SM et SF

Rappel du calendrier

½ Finales Benjamins le 7 mars 2009

BM7 : AS TONNERRE (+10) / US JOIGNY 1
 BM8 : CA ST GEORGES (+10) / EL SENS PARON 1

½ Finales Benjamines le 18 avril 2009

BF1 : 3^{ème} du Département (+10) / USC MONETEAU
 BF2 : 2^{ème} du Département / 1^{ère} du Département

½ Finales Minimes Masculins le 7 mars 2009

MM6 : FR AUGY-VAUX 2 (+10) / CA ST GEORGES
 MM7 : EL SENS PARON B / FR AUGY-VAUX 1

½ Finales Minimes Féminines le 28 mars 2009

MF1 : S. BRIENON (+10) / US JOIGNY
 MF2 : EL SENS PARON B (+10) / USC MONETEAU

Finale du TROPHEE DE L'YONNE SF et SM le 1^{er} mai 2009

SF : US JOIGNY / USC MONETEAU 2
 SM : FR AUGY-VAUX 1 / EL SENS PARON 3

Les finales de ces différentes catégories se dérouleront le 1^{er} mai 2009 à SENS

En raison des vacances scolaires, la Commission sportive a autorisé des reports de match de coupe sur les rencontres MM et BM. **Ces matches devront se dérouler avant le 1^{er} mai.**

5 – Questions diverses

→ Rappel du temps de jeu en catégories Minimes : **4x10 minutes.**

→ Huit rencontres n'ont pas eu lieu dans le championnat Minimes Masculins.

Les clubs concernés ont jusqu'à **la dernière journée de championnat** pour régulariser leur situation et éviter les pénalités sportives et financières (45€).

Le Président de la Commission Sportive CD 89,

Didier THELEMAQUE

| |
|---|
| TIRAGE DU CHALLENGE DE L'AMITIE SF ET SM |
|---|

¼ FINALE SF le 21 mars 2009 à 18H30

¼ CAF E : VERMENTON (+14) - PONT1
 ¼ CAF F : MONETEAU 2 - US JOIGNY
 ¼ CAF G : P. PONT 2 - MONETEAU 3
 ¼ CAF H : SENS PARON (+14) - MONETEAU 1

½ FINALE SF le 16 ou 23 mai 2009 à 18H30

½ CAF I : Vainqueur F reçoit Vainqueur E
 ½ CAF J : Vainqueur G reçoit Vainqueur H

¼ FINALE SM le 21 mars 2009 à 20H30

¼ CAM A : HERY (+21) - P.PONT 1
 ¼ CAM B : STADE AUXERROIS(+7) - US JOIGNY 1
 ¼ CAM C : FR AUGY-VAUX 1(+7) - P.PONT 2
 ¼ CAM D : EL SENS PARON 3 (+21) - STADE-HERY

½ FINALE SM le 16 ou 23 mai 2009 à 20H30

½ CAM K : Vainqueur C reçoit Vainqueur A
 ½ CAM L : Vainqueur D reçoit Vainqueur B

FINALES SF et SM le 30 mai 2009 à TOUCY